

# Faculté de pharmacie

Plan d'attribution des  
Bourses de réussite de la  
FESP

2023-2024



Faculté des études supérieures  
et postdoctorales



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

---

## Table des matières

Préambule et objectifs .....	3
Bourses de réussite à la maîtrise .....	3
Programmes d'études visés .....	3
Conditions d'admissibilité aux Bourses de réussite à la maîtrise .....	3
Tableau des bourses à la maîtrise (par concours).....	4
Critères de sélection .....	4
Procédures pour le dépôt de la candidature .....	4
Bourses de réussite au doctorat .....	5
Programmes d'études visés .....	5
Conditions générales .....	5
Tableau des bourses au doctorat et conditions spécifiques d'admissibilité.....	5
Exceptions .....	8
Procédures pour demander la bourse .....	8
Personne-ressource.....	8

---

## Préambule et objectifs

La Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) dédie annuellement un fonds pour soutenir la progression et la réussite aux cycles supérieurs.

Les Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales permettent d'offrir un appui financier aux personnes inscrites dans un programme de maîtrise et de doctorat pour le franchissement de différentes étapes de leur programme selon les échéanciers prévus et leur permettre de diplômé dans un délai raisonnable.

Ce document présente les détails du Plan d'attribution de la Faculté de pharmacie en vigueur du 1<sup>er</sup> mai 2023 au 30 avril 2024. Le plan d'attribution est révisé annuellement en fonction des budgets disponibles et sujet à changement sans préavis.

## Bourses de réussite à la maîtrise

Pour l'année 2023-2024, neuf (9) bourses de maîtrise de 2500 \$ ont été allouées à la Faculté de pharmacie par la FESP. Trois (3) bourses par catégorie seront octroyées par concours (voir tableau en page 4). Le comité facultaire se réserve le droit de réviser la répartition des bourses suggérée dans le présent plan si le nombre de candidatures admissibles est insuffisant dans l'une ou l'autre des trois catégories de bourses.

### Programmes d'études visés

Les programmes de maîtrise admissibles à ces bourses sont :

- Maîtrise en sciences pharmaceutiques – avec mémoire
- Maîtrise en sciences pharmaceutiques – pharmaco-épidémiologie – avec mémoire

### Conditions d'admissibilité aux Bourses de réussite à la maîtrise

Pour être admissible, une personne doit minimalement :

- Être inscrite à temps complet ou être réputée aux études à temps plein dans un programme de maîtrise recherche à la session d'attribution de la bourse;
- Avoir complété 24 crédits contributoires à son programme (excluant la scolarité préparatoire);
- Avoir maintenu une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33;
- Avoir démontré sa capacité à réussir le programme;
- Ne pas avoir dépassé la limite de six (6) sessions d'inscription dans le programme.

Une personne ne peut recevoir qu'une seule de ces bourses au cours d'un même programme.

## Tableau des bourses à la maîtrise (par concours)

Bourse	Description
Bourse d'aide aux étudiantes et étudiants internationaux	Bourse d'une valeur de 2500 \$ offerte aux étudiantes et étudiants internationaux* qui ne profitent pas de bourses d'exemption des droits de scolarité supplémentaires et qui démontrent un besoin financier important.
Bourse de leadership et d'implication	Bourse d'une valeur de 2500 \$ offerte aux étudiantes et étudiants qui se démarquent par leur leadership et leur implication significative au sein d'associations et de comités facultaires, de réseaux de recherche, de centres de recherche ou d'organismes communautaires.  Une attestation du responsable de l'organisme est requise.
Bourse pour diffusion scientifique	Bourse d'une valeur de 2500 \$ offerte à l'autrice ou l'auteur principal(e) d'un article portant sur les travaux de recherche de l'étudiante ou de l'étudiant (incluant les revues systématiques ou les méta-analyses), qui est accepté pour publication dans un périodique avec révision par un comité de pairs avant la fin de la 6 <sup>e</sup> session d'inscription au programme.  Une lettre ou un courriel d'acceptation du manuscrit ainsi qu'une copie du manuscrit accepté sont requis.

## Critères de sélection

Les critères de sélection qui seront pris en considération pour l'évaluation des demandes seront précisés dans le formulaire de candidature du concours visé.

## Procédures pour le dépôt de la candidature

Les formulaires de candidature et autres documents exigés devront être soumis via le répertoire institutionnel des bourses du Bureau des bourses et de l'aide financière (BBAF) au <https://repertoire.bbaf.ulaval.ca/>.

La date limite de dépôt des candidatures pour chacune des catégories de bourses est fixée au 15 mars 2024 afin de permettre l'évaluation des dossiers par le comité facultaire ainsi que l'octroi des bourses à la fin du mois d'avril 2024.

# Bourses de réussite au doctorat

## Programmes d'études visés

Les programmes de doctorat admissibles à ces bourses sont :

- Doctorat en sciences pharmaceutiques
- Doctorat en sciences pharmaceutiques – pharmaco-épidémiologie

## Conditions générales

Pour être admissible à ces bourses, la personne doit minimalement :

- Être inscrite à temps complet ou être réputée à temps plein dans le programme de doctorat à la session d'attribution de la bourse, et ce, jusqu'à la fin de la session où elle reçoit la bourse;
- Ne pas avoir dépassé la limite des 12 sessions d'inscription depuis l'admission au programme;
- Avoir démontré sa capacité à réussir le programme;
- Avoir démontré son engagement par une inscription en continu dans son programme à raison d'un minimum de deux (2) sessions par année universitaire.

## Tableau des bourses au doctorat et conditions spécifiques d'admissibilité

Le soutien total accordé à la personne admissible est de 12 000 \$. Le tableau suivant présente le détail des bourses offertes et les conditions d'admissibilité s'appliquant.

Bourse	Description et montant	Conditions d'admissibilité
Bourse pour le plan de collaboration (44COL1)	Bourse d'une valeur de 750\$ offerte à la personne ayant confirmé que son plan de collaboration a été complété et accepté par sa direction de recherche à la session visée.	Avant la fin de la 1 <sup>re</sup> session d'inscription au programme. Demande par courriel à <a href="mailto:etudessuperieures@pha.ulaval.ca">etudessuperieures@pha.ulaval.ca</a> (c. c. : direction de recherche)
Bourse pour le renouvellement du plan de collaboration (44COL2)	Bourse d'une valeur de 500\$ offerte à la personne ayant confirmé que son plan de collaboration a été révisé et accepté par sa direction de recherche à la session visée.	Avant la fin de la 4 <sup>e</sup> session d'inscription au programme. Demande par courriel à <a href="mailto:etudessuperieures@pha.ulaval.ca">etudessuperieures@pha.ulaval.ca</a> (c. c. : direction de recherche)

Bourse pour le deuxième renouvellement du plan de collaboration (44COL3)	Bourse d'une valeur de 500\$ offerte à la personne ayant confirmé que son plan de collaboration a été révisé et accepté par sa direction de recherche à la session visée.	Avant la fin de la 7 <sup>e</sup> session d'inscription au programme.  Demande par courriel à <a href="mailto:etudessuperieures@pha.ulaval.ca">etudessuperieures@pha.ulaval.ca</a> (c.c. direction de recherche)
Bourse de l'examen de doctorat <sup>1</sup> (44EXAD)	Bourse d'une valeur de 1 000\$ offerte à la personne ayant réussi le cours PHA-8000 Examen de doctorat (4 crédits) à la session visée.	Avant la fin de la 2 <sup>e</sup> session d'inscription au programme.  Pour la majeure en pharmaco-épidémiologie : avant la fin de la 4 <sup>e</sup> session d'inscription au programme.
Bourse pour l'acquisition de tous les crédits de cours du programme (44COU8)	Bourse d'une valeur de 500\$ offerte à la personne ayant acquis tous les crédits de cours du programme (à l'exception du cours PHA-8001 Séminaire de doctorat).	Avant la fin de la 8 <sup>e</sup> session d'inscription au programme.
Bourse d'implication et de leadership (44IMPD)	Bourse d'une valeur de 500\$ offerte pour récompenser le leadership et l'implication étudiante au sein d'associations et de comités facultaires, de réseaux de recherche, de centres de recherche ou d'organismes communautaires.	Avant la fin de la 12 <sup>e</sup> session d'inscription au programme.  Demande par courriel à <a href="mailto:etudessuperieures@pha.ulaval.ca">etudessuperieures@pha.ulaval.ca</a>  Document requis : attestation du responsable de l'organisme.
Bourse de communication scientifique (44COM1)	Bourse d'une valeur de 1000\$ offerte à la personne ayant réalisé une présentation comme autrice ou auteur principal(e) d'une communication scientifique lors d'un congrès national ou international.	Avant la fin de la 12 <sup>e</sup> session d'inscription au programme.  Demande par courriel à <a href="mailto:etudessuperieures@pha.ulaval.ca">etudessuperieures@pha.ulaval.ca</a>  Documents requis : résumé, preuve d'acceptation du résumé et preuve de participation au congrès.
Bourse de publication 1 (44PUB1)	Bourse d'une valeur de 1000\$ offerte à l'autrice ou l'auteur principal(e) d'un article portant sur les travaux de recherche au doctorat de l'étudiante ou de l'étudiant (incluant les revues systématiques ou les méta-analyses), qui est accepté pour publication dans un périodique avec révision par un comité de pairs avant la fin de la 12 <sup>e</sup> session d'inscription au programme.	Avant la fin de la 12 <sup>e</sup> session d'inscription au programme <sup>2</sup> .  Demande par courriel à <a href="mailto:etudessuperieures@pha.ulaval.ca">etudessuperieures@pha.ulaval.ca</a>  Documents requis : lettre ou courriel d'acceptation du manuscrit et copie du manuscrit accepté.

Bourse de publication 2 (44PUB2)	Bourse d'une valeur de 1500\$ offerte à l'autrice ou l'auteur principal(e) d'un deuxième article portant sur les travaux de recherche au doctorat de l'étudiante ou de l'étudiant (incluant les revues systématiques ou les méta-analyses), qui est accepté pour publication dans un périodique avec révision par un comité de pairs.	Avant la fin de la 12 <sup>e</sup> session d'inscription au programme <sup>2</sup> . Demande par courriel à <a href="mailto:etudessuperieures@pha.ulaval.ca">etudessuperieures@pha.ulaval.ca</a> Documents requis : lettre ou courriel d'acceptation du manuscrit et copie du manuscrit accepté.
Bourse de publication 3 (44PUB3)	Bourse d'une valeur de 750\$ offerte à l'autrice ou l'auteur principal(e) d'un article de revue de la littérature ou d'un article portant sur les travaux de recherche au doctorat de l'étudiante ou de l'étudiant (incluant les revues systématiques ou les méta-analyses), qui est accepté pour publication dans un périodique ou un livre, avec révision par un comité de pairs.	Avant la fin de la 12 <sup>e</sup> session d'inscription au programme <sup>2</sup> . Demande par courriel à <a href="mailto:etudessuperieures@pha.ulaval.ca">etudessuperieures@pha.ulaval.ca</a> Documents requis : lettre ou courriel d'acceptation du manuscrit, preuve de révision par les pairs (pour les chapitres de livres) et copie du manuscrit accepté.
Bourse pour la réussite du séminaire de doctorat <sup>3</sup> (44SD12)	Bourse d'une valeur de 500\$ offerte à la personne ayant réussi le cours PHA-8001 Séminaire de doctorat (1 crédit) à la session visée.	Avant la fin de la 12 <sup>e</sup> session d'inscription au programme.
Bourse pour le dépôt initial <sup>3</sup> (44DEPI)	Bourse d'une valeur de 2000\$ offerte à la personne ayant effectué le dépôt initial de sa thèse à la session visée.	Avant la fin de la 12 <sup>e</sup> session d'inscription au programme <sup>4</sup> .
Bourse pour la soutenance et le dépôt final de la thèse <sup>3</sup> (44RSD4)	Bourse d'une valeur de 1500\$ offerte à la personne ayant effectué la soutenance et le dépôt final de sa thèse dans le délai prescrit et à la session visée.	Le dépôt de la thèse doit être fait dans un délai de huit semaines (40 jours ouvrables) après la réussite de la soutenance ET avant la fin de la 12 <sup>e</sup> session d'inscription au programme <sup>4</sup> .

<sup>1</sup> Les étudiantes et étudiants au doctorat en pharmaco-épidémiologie doivent réussir l'examen de doctorat avant la fin de la quatrième session.

<sup>2</sup> Pour obtenir ce montant, les articles doivent avoir été acceptés ou publiés avant la fin de la 12<sup>e</sup> session.

<sup>3</sup> Ces montants peuvent être demandés avant la 12<sup>e</sup> session.

<sup>4</sup> Pour être considéré réussi, le dépôt initial ou final de la thèse doit avoir été accepté par la FESP. La date du dépôt du dossier complet reçu à la FESP devient la date officielle du dépôt initial, même si plusieurs jours peuvent être requis pour le traitement et l'obtention de toutes les autorisations.

---

## Exceptions

- Si le délai d'une étape n'est pas respecté, l'étudiante ou l'étudiant est néanmoins admissible à obtenir le financement des étapes subséquentes, à condition de respecter leurs délais respectifs.
- L'étudiante ou l'étudiant qui est retardé(e) dans le cheminement de ses études ou qui les suspend temporairement en raison d'un congé parental, d'un problème de santé (le touchant lui-même ou affectant l'un des membres de sa famille immédiate) ou de tout autre motif scolaire exceptionnel peut s'adresser à sa direction de programme pour qu'on lui accorde une dérogation aux délais normalement impartis. Il devra fournir des pièces justificatives pertinentes indiquant le délai requis pour la reprise à temps complet de ses activités. Dans le cas d'un congé parental, un maximum de trois (3) sessions supplémentaires sera accordé. Pour être considéré en congé parental, l'étudiante ou l'étudiant ne doit pas être inscrit(e) à temps plein aux sessions durant lesquelles le congé parental est demandé.

## Procédures pour demander la bourse

Il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant d'effectuer la demande avant la fin de la session à laquelle l'étape est complétée, à défaut de quoi la demande sera refusée. Aucune demande rétroactive ne sera acceptée.

Sauf indication contraire, les étudiantes et étudiants sont invités à soumettre leurs demandes de bourse par le biais du libre-service web des études de l'Université Laval, Capsule, en suivant la procédure suivante :

1. Accéder à Capsule et sélectionner « Activités de formation à la recherche ».
2. Sélectionner « Soumettre une demande de bourse ».
3. Sélectionner le programme d'études.
4. Sélectionner la bourse à demander en cliquant sur le bouton « Demander ».
5. Confirmer et soumettre votre demande et, s'il y a lieu, acheminer les documents demandés à votre direction de programme.

Consulter la procédure [ici](#).

Les autres demandes doivent être transmises par courriel à [etudessuperieures@pha.ulaval.ca](mailto:etudessuperieures@pha.ulaval.ca).

## Personne-ressource

Andrée-Anne Paradis-Julien  
Conseillère à la gestion des études, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles  
Faculté de pharmacie  
Pavillon Ferdinand-Vandry, local 2645-F  
1050, avenue de la Médecine  
Québec (Québec) G1V 0A6  
Téléphone : 418 656-2131, poste 409383 ou via Teams  
Courriel : [etudessuperieures@pha.ulaval.ca](mailto:etudessuperieures@pha.ulaval.ca)